



AXA Bank Belgium fait partie
du Groupe Crelan



Liste des tarifs

Indépendants et entreprises

Partie 5 frais divers

Tarifs en vigueur au 5.10.2020

Coffres

Pour autant que disponible dans votre agence bancaire AXA.

Type	Dimensions en cm			Tarif annuel
	Hauteur	Largeur	Profondeur	
A	<15	<50	40/50	54 EUR
B	15-24	<50	40/50	64 EUR
C	25-29	<50	40/50	74 EUR
D	30-49	<50	40/50	84 EUR
E1	>=50	<50	40/50	94 EUR
E2	<50	>=50	40/50	94 EUR
F	>=50	>=50	40/50	104 EUR

Frais divers

Historique (par an/par compte)	35 EUR
Duplicata, copie (par document)	15 EUR
La non-communication par le client des données requises par la législation anti-blanchiment	15 EUR
Relevé d'identité bancaire (« RIB »)	15 EUR
Attestation pour solde actuel d'un compte	15 EUR
Autre attestation, recherche (par attestation / recherche)	50 EUR
Demande infondée ou répétitive en matière de vie privée	50 EUR
Demande non fondée de remboursement d'une opération acceptée	50 EUR ^(*)
Annulations, modifications, recherches	50 EUR ^(*)
(*) les éventuels frais (recherches, commissions, ...) imputés par autres banques intervenantes sont répercutés.	
Dossier de succession (par an et par dossier), déclaration de saisie-arrêt (par déclaration)	90,75 EUR
Adresse inutilisable depuis 1 an	5 EUR par an
Suivi des débiteurs	7,50 EUR + frais de port
Droits de garde d'un coffre forcé	50 EUR / année entamée

Comptes et coffres dormants

Loi du 24 juillet 2008

Frais de recherche des comptes dormants	10% du montant sur le(s) compte(s), max. 200 EUR
Frais de recherche des coffres dormants	100 EUR

Comptes devises

Les comptes devises sur lesquels aucune opération n'a plus été effectuée depuis au moins 5 ans et dont le solde est inférieur à 5 EUR.	max. 5 EUR par an
--	-------------------

Garanties locatives

Garantie locative classique (type 1)	0 EUR
Garantie locative avec dépôt constitutif (type 2): frais de dossier uniques lors de l'octroi	250 EUR

La liste de tarifs pour indépendants et entreprises se compose de 5 parties : opérations de paiement (partie 1), crédits (partie 2), épargne (partie 3), placements (partie 4) et frais divers (partie 5). La liste contient les tarifs des produits et des services offerts dans le cadre d'une activité professionnelle indépendante ou de l'exercice d'une profession libérale. Des informations complémentaires et/ou personnalisées - notamment en matière de crédits - pourront être obtenues au guichet. Sauf indication spécifique et le cas échéant, tous les prix indiqués incluent la TVA. Veuillez adresser vos plaintes éventuelles à AXA Banque Service Clientèle, Grotesteenweg 214 à 2600 Berchem (Antwerpen), ou au Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2 1000 Bruxelles.